

FISCALITÉ : Déclarer, traiter l'impôt et les obligations fiscales

Mention : Métiers de la Gestion et de la comptabilité

Bloc de compétences fiscalité - Code RNCP 30107

Responsable pédagogique

Marie RAKOTOVAHINY

marie-andree.rakotovahiny@iut-tlse3.fr

Informations et inscriptions

MISSION FORMATION CONTINUE ET
APPRENTISSAGE

Sofia DHAOUADI

mfca.formationqualifiante@univ-tlse3.fr

Tél. : 05 61 55 87 24

Présentation

Objectif :

Le bloc de compétences fiscalité a pour but de permettre aux publics d'acquérir ou de renforcer leurs compétences en matière de fiscalité.

- Calculer et enregistrer périodiquement la TVA à reverser l'État ou le crédit de TVA
- Mettre en place une veille sur l'évolution législative et réglementaire en matière de TVA
- Utiliser le logiciel Excel et le logiciel
- Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable
- Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise
- Établir des déclarations fiscales et assurer le suivi et la déclaration des obligations fiscales usuelles des entreprises
- Élaborer des déclarations fiscales annexes ou spécifiques : relevé de frais généraux, DADS

Public visé et Prérequis

- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Dirigeant micro-entreprise

Prérequis : Bac +2 (à dominante de gestion).

ATTENTION : Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation

Programme

- **Module 1 :** TVA-Déclarer, Traiter et sécuriser (40h)
- **Module 2 :** Impôts : Déterminer et traiter l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles (40h)
- **Module 3 :** Fiscalité : Assurer les obligations fiscales d'une entreprise ou d'un particulier (30h)

Coût de la formation

Bloc de compétences de 3 modules

Financement individuel : 3979 €

Financement entreprise : 5683 €

Déroulement

Durée : 110h - 3 modules

Modalité pédagogique :

Formation en distanciel - visio synchrone

Dates : Du 13 mai 2025 au 24 Juillet 2025

(Les dates sont susceptibles de modification)

Lieu : GEAP-IUT A de Toulouse

Nombre de participants :

Minimum : 6 personnes

Maximum : 15 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Compétences visées

Module 1 :

Calculer et enregistrer périodiquement la TVA à reverser l'État ou le crédit de TVA

Conseiller un chef d'entreprise sur le choix d'un régime de TVA

Mettre en place une veille sur l'évolution législative et réglementaire en matière de TVA

Module 2 :

Déterminer le résultat imposable de l'entreprise à partir de son résultat comptable

Calculer le résultat fiscal et régler l'impôt correspondant

Élaborer la liasse fiscale en vue de la détermination du résultat fiscal de l'entreprise

Traiter les incidences fiscales des opérations courantes de l'entreprise

Module 3 :

Établir les déclarations fiscales

Assurer le suivi et la déclaration des obligations fiscales usuelles des entreprises

Mettre en place les procédures permettant de réduire le risque fiscal (obligation de forme, délai de paiement...)

Élaborer des déclarations fiscales annexes ou spécifiques

Modalités d'évaluation

Évaluation en distanciel (quizz, études de cas...)

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Intervenants

Professionnels et enseignants